

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1592)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CF128

présenté par

M. de Courson, M. Jégo, M. Jean-Christophe Lagarde et M. Philippe Vigier

-----

### ARTICLE 22

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer l'article 22, instaurant une suppression progressive de la défiscalisation des biocarburants et modification du régime de TGAP biocarburants.